

RAPPORT MENSUEL DE MONITORING DE PROTECTION

République Démocratique du Congo



UNHCR

L'Agence des Nations
Unies pour les réfugiés

6729, Av. de l'OUA Ngaliema, BP 7248, Kinshasa,
République Démocratique du Congo

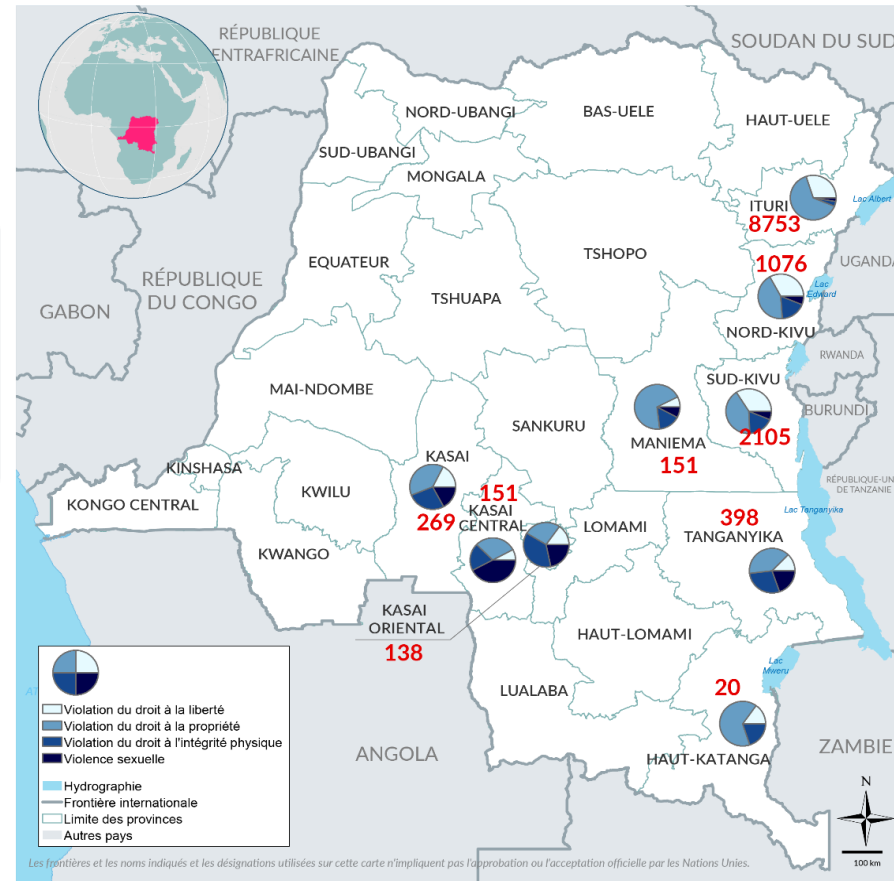
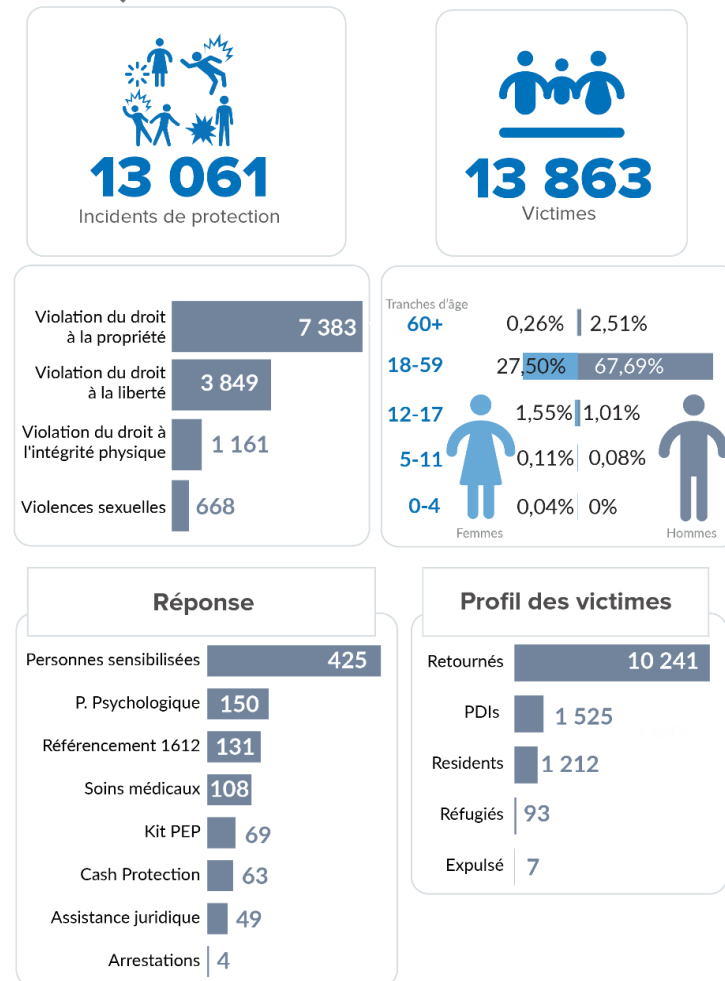
Tél : +243 99 60 41 000

E-mail : codki@unhcr.org - bitakuya@unhcr.org

Juillet 2022



I. Tableau synoptique



II. Tables des matières

I. Tableau synoptique	2
II. Tables des matières	3
III. Résumé.....	4
I.1. Protection de l'enfance.....	4
I.2 Allégations violation de la résolution 1612	4
I.3. Violences basées sur le Genre	5
I.4. Profil des victimes.....	5
I.4 Profil des présumés auteurs	5
I.5 Réponse	6
IV. Mouvements de la population	6
V. Développements majeurs de protection par Province	7
2.1. Ituri	8
2.2. Nord Kivu	9
2.3. Sud Kivu- Maniema/ Kabambare	9
2.3. Tanganyika & Haut Katanga	10
2.4. Espace Kasai	11
VI. Analyse contextuelle	12
VII. Recommandations	13

III. Résumé

- **13,061** incidents de protection et **13,863** victimes documentés au mois de juillet 2022, soit une augmentation de 36 % comparée aux données du mois juin 2022. Cette forte augmentation est enregistrée en Ituri avec 67.6%, 5.8% dans l'espace Kasai, 7% dans le Maniema (Kabambare) alors que des diminutions sont rapportées au Tanganyika (-12.9%), Sud Kivu (-2.5%) et Nord Kivu (-0.6%). Elles seraient justifiées par l'élargissement des activités de monitoring de protection dans l'espace Kasai, retrait des éléments FARDC dans certaines localités en Ituri et déployés au Nord Kivu pour faire face au M23 ainsi que l'activisme des groupes armés nationaux et étrangers. En revanche, les diminutions dans d'autres provinces seraient dues à une accalmie partielle observée dans des localités au Nord Kivu, Tanganyika et Sud Kivu.
- L'on note également que les incidents relatifs aux droits à la propriété sont les plus rapportés avec 57%, soit 2% de plus qu'en juin 2022 parmi lesquels : 39.15% des cas d'extorsions des biens (15.9% de plus qu'en juin) contre 10.31% des cas de pillages et 5.47% des cas d'incendie.
- Par contre, 43% des incidents restant sont relatifs aux droits à l'intégrité physique et à liberté dont 29% des incidents liés aux droits à la liberté (8.5% de plus qu'en juin), 21,6% des cas liés aux travaux forcés, 14% des cas relatifs à l'intégrité physique y compris les violences basées sur le genre (5%) et 7.26% des cas de coups et blessures.

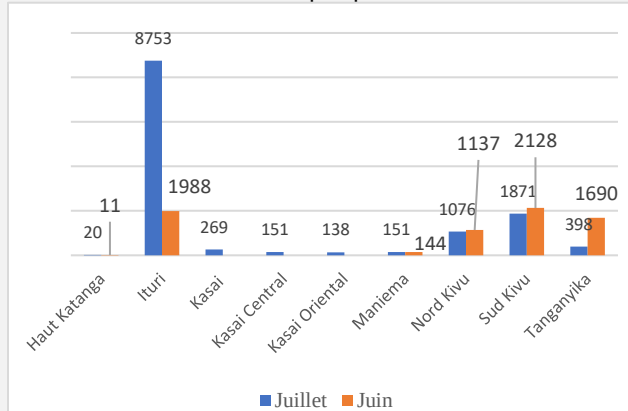
I.1. Protection de l'enfance

- 363 enfants affectés par ces incidents dont 220 filles et 143 garçons. Il s'agit de 109 enfants au Sud Kivu (28 filles et 81 garçons), 97 enfants en Ituri (75 filles et 22 garçons), 43 enfants dans le Kasai (30 filles et 13 garçons), 3 enfants au Kasai Central (25 filles et 6 garçons), 30 enfants au Nord Kivu (23 filles et 7 garçons), 27 enfants dans le Kasai Oriental (23 filles et 4 garçons) et 26 enfants dans le Tanganyika (21 filles et 5 Garçons).
- Il y a notamment ; 86 cas de viol, 76 cas de recrutement forcés et utilisation des enfants, 34 cas d'enlèvements, 27 cas d'homicides, 19 cas de mariage forcé, 21 cas d'agression sexuelle, 17 cas d'arrestation arbitraire.

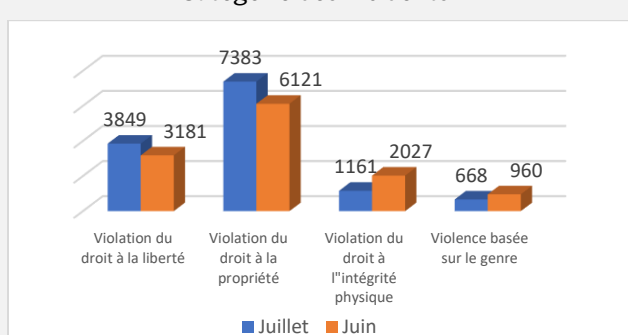
I.2 Allégations violation de la résolution 1612

- 131 cas d'allégations des violations de la Résolution 1612 rapportés en Ituri et Sud Kivu soit 25 cas de moins qu'en Juin 2022. Il s'agit de 89 cas Sud Kivu et 42 cas en Ituri parmi lesquels, 76 cas de recrutement ou d'utilisations des enfants soit 6 cas de plus en Juin, 23 cas d'enlèvement d'enfants, 14 cas de viol et autres actes graves de violence sexuelle soit 24 cas de moins qu'en juin, 15 cas de meurtre ou mutilation d'enfant ainsi que 3 cas d'attaques contre des écoles ou des centres de santé .

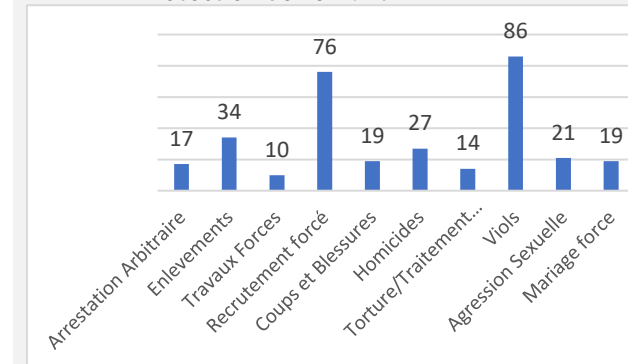
Tendances par province



Catégorie des incidents



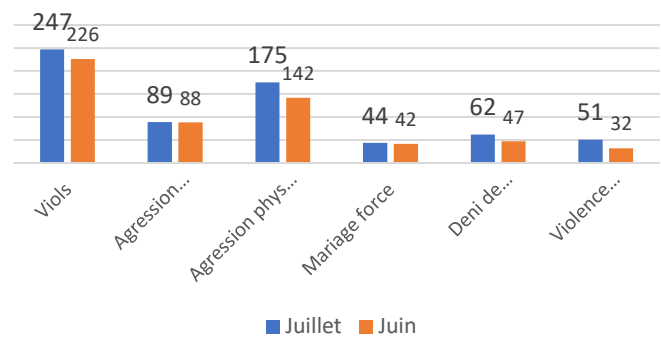
Protection de l'enfant



I.3. Violences basées sur le Genre

- 5% des cas rapportés concernent les violences basées sur le genre soit 3.3% de moins comparativement aux données du mois de Juin. Il y a Parmi les incidents ; 1.89% des cas de viols, 1.34% des cas d'agressions physiques, 0.68% des cas d'agressions sexuelles, 0.47% de cas de dénis des ressources et d'opportunités, 0.39% des cas de violences psychologiques et 0.34% de cas de mariage forcé.
- Seulement 16 % des cas de viol rapportés ont bénéficié de la prise en charge psychologique, 12 % au niveau médical dont 7 % dans les 72 heures ainsi que 5% au niveau juridique.

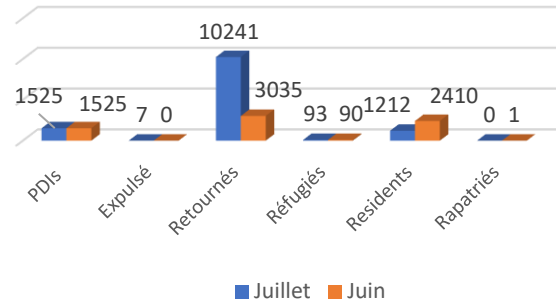
Violences basées sur le Genre



I.4. Profil des victimes

- 13.863 victimes touchées par les incidents de protection dont 8989 victimes de sexe masculin et 4874 victimes de sexe féminin. La tranche d'âge la plus touchée est celle de 18 à 59 ans avec 13286 personnes suivi des enfants (0 à 17 ans) avec 363 personnes ainsi que 214 cas sur les personnes âgées de 60 ans et plus.
- Les retournés ont été plus affectés avec 10241 personnes, suivi des déplacés internes (1525 personnes), 1212 autochtones, 93 réfugiés et 7 personnes expulsées de l'Angola.

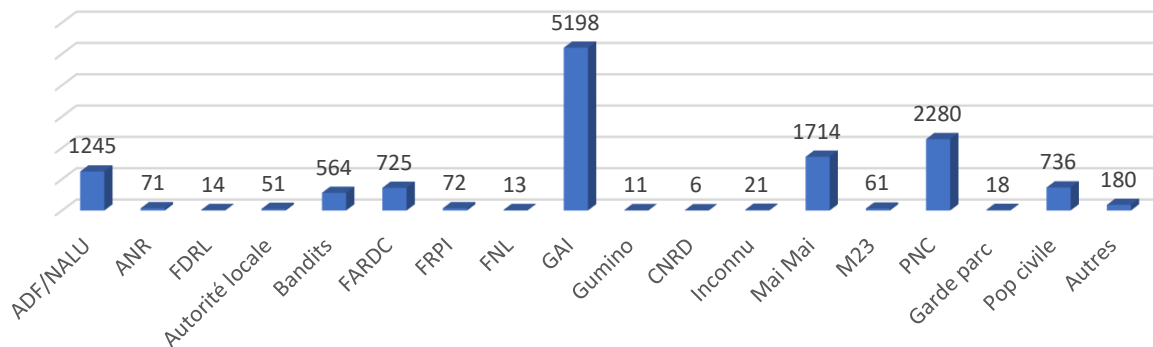
Profil des victimes



I.4 Profil des présumés auteurs

- Les groupes armés nationaux et étrangers auraient été responsables de 65.5% des incidents aux rangs desquels, il y a les groupes armés inconnus, Mai Mai, FDLR, CNRD, Gumino, ADF/NALU, M23 et FRPI. L'on note particulièrement que les groupes armés inconnus occupent la 1^{ère} position soit 40% des cas, suivi des Mai Mai (13.2%), ADF/NALU (9.5%).
- Les forces de sécurité, de défenses nationales, les autorités locales et les agents de l'Agence Nationale des Renseignements (ANR) auraient été responsables de 24% dont 17.5% aux forces de sécurité, (5.5%) à celles de la défense nationales, 0.3% aux autorités civiles et 0.5% par les agents de l'ANR.

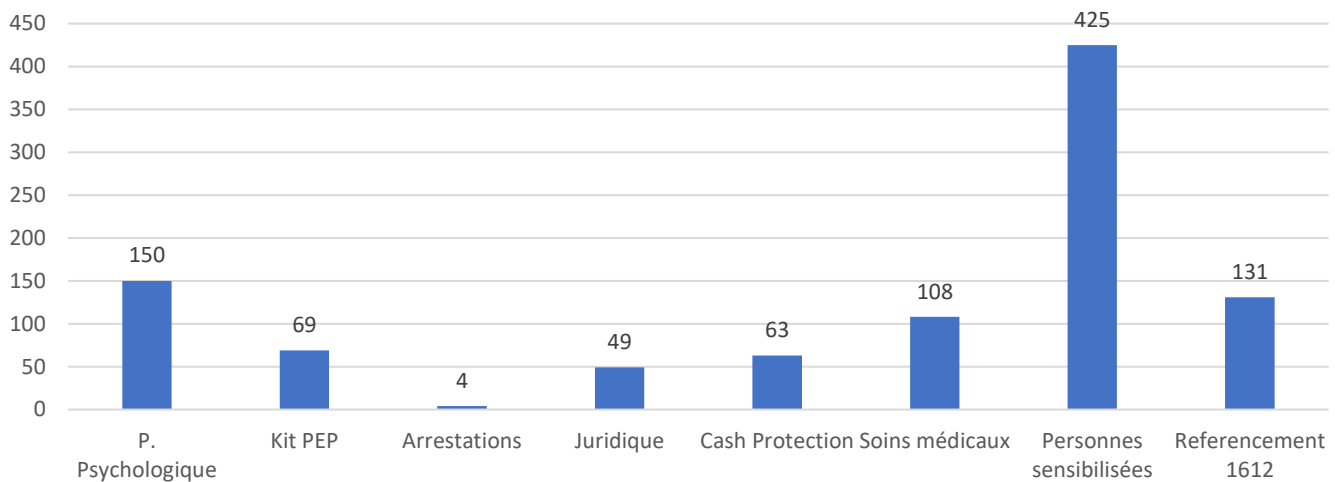
Profil des présumés auteurs



I.5 Réponse

- En dehors de 422 personnes dont 197 hommes, 166 femmes, 29 garçons et 30 filles (267 résidents, 141 PDIs et 14 rapatriés) renforcées en capacités sur différentes thématiques de violences basées sur le genre dans les communes de Dibindi (AS Monzo) et Kanshi (AS Dubaï) à Mbuji-Mayi. Dans l'aire de santé de Keena Nkuna dans le territoire de Kabeya Kamuanga, d'autres victimes ont bénéficiés des actions de réponse dont détails ci-dessous.
- En plus du référencement des allégations de violations de la résolutions 1612 soit 131 cas rapportés, des actions de plaidoyer se poursuivent à différents niveaux (local, provincial et national) en réponse aux incidents de protection.
- Au Sud Kivu, il y a des soucis d'accès aux services de services de prise en charge médicale ainsi que la fermeture des structures médicales dans plusieurs zones à cause de l'insécurité. Les survivantes sont quelques fois obligées d'emprunter des routes périlleuses qui les exposent de fait à d'énormes risques secondaires (viol et d'enlèvement, disparition forcée) par les groupes armés.

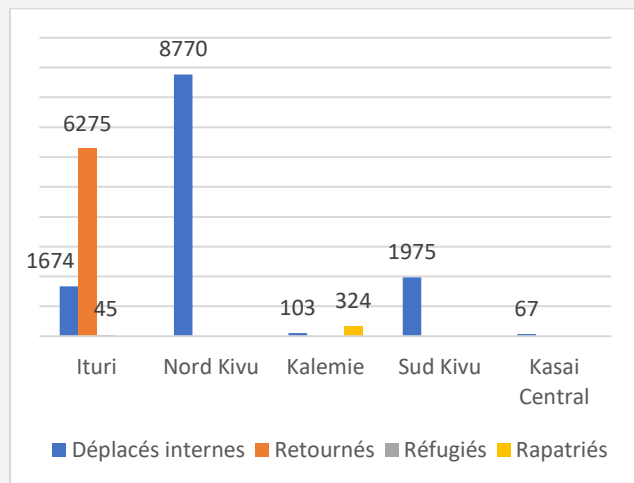
Réponse



IV. Mouvements de la population

- 19418 menagés soit 97090 personnes en déplacement contre 26.134 ménages en juin 2022 respectivement, Nord Kivu (8770 ménages soit 43850 personnes), Sud Kivu (1975 ménages soit 9875 personnes), Ituri (1674 ménages soit 8370 personnes), Kasai central (185 ménages soit 925 personnes) et Kasai (103 ménages soit 515 personnes).
- Il s'agit principalement des déplacés internes soit 10799 ménages (53995 personnes), 6275 ménages retournés (31375 personnes), 45 ménages réfugiés (95 personnes) et 324 ménages rapatriés soit 1620 personnes. Ces déplacement sont signalés au Nord Kivu, Ituri, Tanganyika et Kasai.

Mouvements de la population



V. Développements majeurs de protection par Province

- L'environnement de protection varie d'une province à l'autre et plus particulièrement, la situation s'est détériorée en Ituri avec 8753 incidents rapportés en un seul mois. En termes des menaces de protection, la situation a été marquée par des (1) conflits armés, (2) des activités criminelles dans la plupart des provinces et (3) une agitation sociale caractérisée par des manifestations contre la MONUSCO, les conflits intercommunautaires autour des champs et carrés miniers ainsi que des conflits de pouvoir coutumier. Ces menaces ont occasionné un déplacement forcé de 10777 ménages soit 53885 personnes au Nord Kivu (8770), au Sud Kivu (1975), en Ituri (1674), au Kasai et Kalemie ; parmi lesquelles, 45 ménages réfugiés en Ouganda alors que 6275 ménages se seraient retournés dans les localités relativement stable de l'Ituri.

Kasai Oriental et Central	Ituri, Nord Kivu et Tanganyika	Sud Kivu	Kasai
Agitation sociale (conflits intercommunautaires et de pouvoir coutumier) et activités criminelles	Conflits armés, activités criminelles et agitation sociale (manifestation contre la MONUSCO)	Conflits armés, activités criminelles et Agitation sociale.	Agitation sociale (conflits inter communautaires)

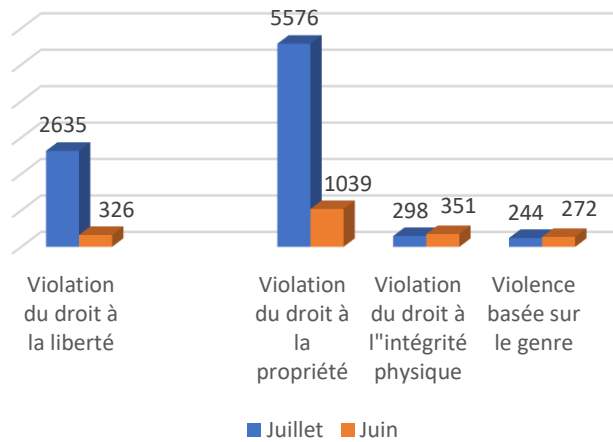
- Les conflits armés sont signalés en Ituri, Nord Kivu, Sud Kivu et Tanganyika. Un activisme inquiétant des groupes armés CODECO, ADF, FPIC et CODECO/URDPC est rapporté dans les territoires Djugu et d'Irumu en Ituri. En dehors des affrontements entre les FARDC et le M23 dans le territoire de Rutshuru au Nord Kivu, l'on note un activisme des groupes armés notamment ; les Nyatura, APCLS, ADF, les différentes factions des NDC-R (Mapenzi, Guidon et Bwira) et des Nyatura, FPP/AP (Kabido et Nyatura/CMC-FAPC), Mai-Mai (RNL, Juvénal et UPLC) dans les territoires de Masisi, Walikale et Lubero. Au Sud Kivu et ce, malgré les manifestations contre la MONUSCO à Uvira où 4 décès ont été enregistrés. Les CNRD, FNL, Mai Mai, Gumino et Red-Tabara restent très actifs. Dans les territoires de Manono, Pweto, Kabalo, Moba, Nyunzu et Kalemie du Tanganyika et Haut Katanga. La situation a été marquée par la présence de groupes armés Maï-Maï Apa na Pale, la milice Twa de la Faction Mazambi et Liwa ainsi que l'invasion des éléphants.
- Au Sud Kivu, l'activisme des groupes armés d'obédience ethnique persiste dans les Hauts et Moyens Plateaux d'Uvira, sur la partie littorale de Fizi ainsi que dans le secteur d'Itombwe en territoire de Mwenga impacte négativement sur le climat social, et ce, malgré les efforts de médiation fournis par les leaders des communautés en conflit (Uvira et Fizi).
- Il convient de signaler qu'au Nord Kivu, l'on note une diminution des incidents au niveau de Masisi, Walikale, Rutshuru et Beni. Cette situation serait liée au cessez-le-feu partiel entre les FARDC et M23 à Rutshuru en mois de juillet et l'implication des groupes armes de Masisi et Walikale qui ont été envoyés une partie de leurs éléments pour combattre les M23 à Rutshuru mais également, des attaques ADF cycliques et des mesures sécuritaires prises sur l'axe Beni-Kasindi. En plus, le mois a été marqué aussi par une forte agitation sociale à Goma et Butembo caractérisée par des manifestations et des pillages dans les installations de la MONUSCO. Les manifestants réclament le départ de la MONUSCO parmi lesquels, 36 personnes tuées dont 32 civils à Goma, Butembo, Uvira et Kasindi ainsi que 4 casques bleus.
- Au Kasai Centrale, l'on note des conflits intercommunautaires du fait de l'exploitation de la terre et des ressources naturelles entre les groupements Bakua Mayi 1, 2,3 et Bakua Tshiya alors qu'au Kasai/Tshikapa, les conflits de pouvoir coutumier persistent dans le groupement Mbima Bilonda. Il persiste des tensions entre les habitants des villages de Mubemba et Tulembi pour l'exploitation de la forêt Mbonge à Kakenge dans le territoire de Mwaka. Il y aurait des risques que la population de Bawamba organise des actions punitives contre les complices de l'arrestation de leur chef coutumier, décédé dans la prison de Kananga.
- Les activités criminelles sont rapportées dans la plupart des provinces avec des cas de braquages par des hommes armés et des cas d'extorsion des biens par des militaires FARDC et la PNC dans certains points de contrôle ainsi qu'une criminalité urbaine.

NB : Les informations partagées dans ce rapport sont tirées du protection monitoring des partenaires du HCR et ne reflètent pas la situation générale en RDC

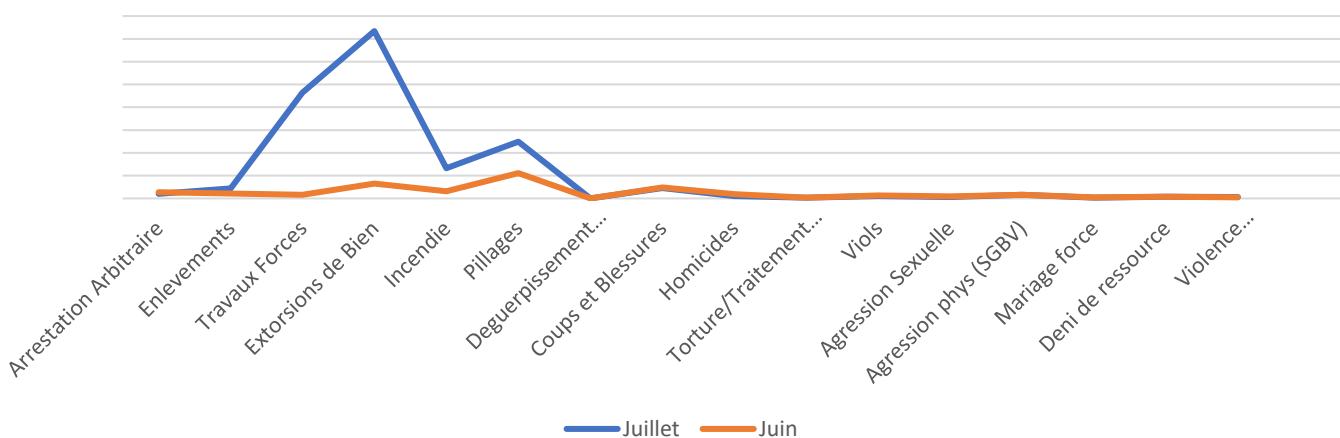
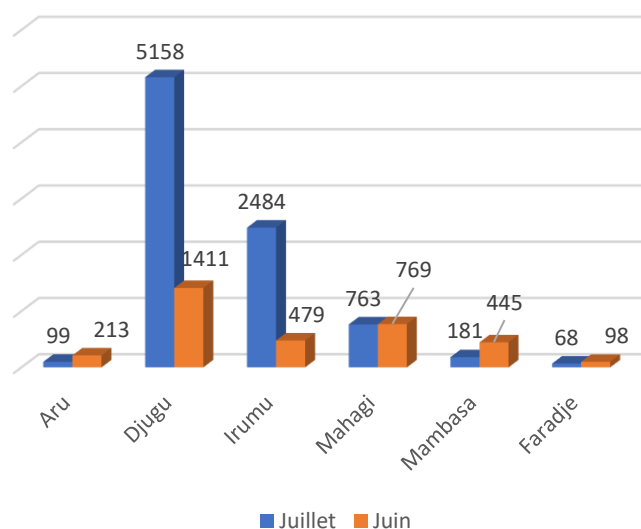
2.1. Ituri

- 8753 incidents de protection rapportés dans les provinces de l'Ituri et du Haut Uélé (territoire de Faradje) contre 1988 en Juin dont 59% à Djugu et 28% à Irumu. Cette hausse de 67.6% se justifierait par les travaux forcés et extorsions des biens auxquels les groupes armés CODECO, ADF et FPIC ont soumis les populations dans les territoires de Djugu et Irumu.
- Il y a aussi l'absence des forces de défense nationale qui se sont retirées dans les zones de santé de Lita, Tchomia et Nizi à Djugu et celles Boga et Komanda à Irumu et déployés au Nord Kivu en réponse aux attaques du M23. Les groupes armés inconnus seraient responsables de 78% d'incidents et 13% par les ADF/NALU.
- Les territoires de Djugu (59%)et Irumu (28%) ont été plus affectés soit 5158 incidents en Juillet contre 1411 en Juin à Djugu et 2484 incidents en juillet contre 479 en juin à Irumu. Les autres territoires n'ont pas connu un grand changement excepté à Aru et Mambasa où il y a une diminution importante.
- Cette hausse se justifierait par les travaux forcés et extorsions des biens auxquels les groupes armés CODECO, ADF et FPIC ont soumis les populations dans ces territoires, le dégarnissement dans les zones de santé de Lita, Tchomia et Nizi à Djugu et celles Boga et Komanda à Irumu avec le redéploiement des FARDC au Nord Kivu pour faire face aux attaques de M23.
- Il s'agit principalement 90% dont 42% des cas d'extorsions des biens, 26% des cas des travaux et 14% des cas de pillages.

Types d'incidents



Incidents par territoire



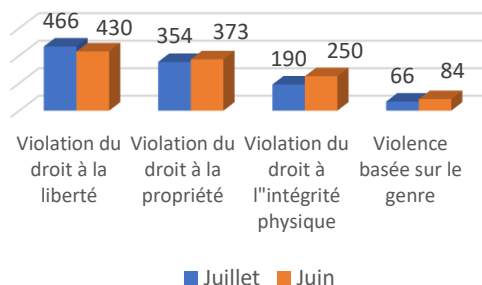
2.2. Nord Kivu

- 1076 incidents de protection rapportés soit 61 cas de moins comparés aux données du mois de juin avec un déplacement forcé de 8770 menages soit 43,850 personnes. Malgré la diminution, l'on note une petite augmentation des incidents relatifs aux droits à liberté avec plus des cas à Lubero. La principale population touchée par les incidents est constituée de retournées et (PDIs).
- L'on note un activisme des groupes armés à Masisi, Walikale et Lubero (APCLS, Nyatura, NDC/R), des présumés ADF à Beni ainsi que le M23 dans les groupements de Jomba, Bweza, Kisigari et Rugari à Rutshuru.
- Il y n'a pas eu des grands changements dans les différents territoires excepté une diminution des incidents à Beni malgré 11 cas d'incursions des présumés ADF Nalu et 6 à Lubero par hommes armés.
- L'évolution des données fait ressortir des augmentations pour les cas d'extorsions des biens et l'arrestation arbitraire alors que les coups et blessures, les homicides, l'enlèvement etc dont détails ci-dessous.

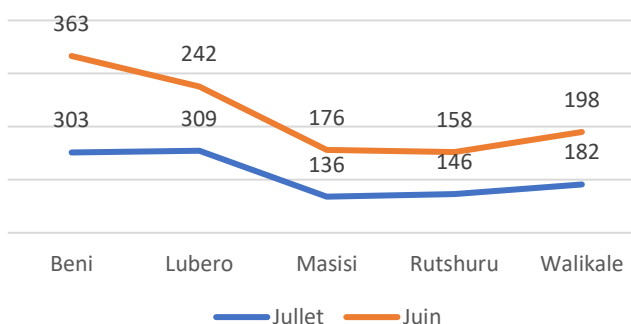
2.3. Sud Kivu- Maniema/ Kabambare

- 2.256 incidents de protection rapportés dans les provinces du Sud-Kivu et du Maniema (Kabambare) soit une augmentation de 128 cas comparativement au mois de juin (2.128 cas). Cette hausse s'expliquerait par l'occupation des entités dégarnies par les FARDC par les groupes armés dans le secteur d'Itombwe (Kipupu et ses environs/Mwenga, Caminunu, Bisisi) et dans les localités Cibinda/Kalehe et Cinda/Walungu avec un déplacement forcé de 1975 ménages soit 9875 personnes.
- Les territoires les plus affectés sont ceux de Shabunda (565 cas) suivi de Kalehe (515 cas), puis Mwenga (336 cas). L'on note une augmentation à Shabunda avec soit 90 cas de plus qu'en Juin, Fizi soit 124 cas de plus et 42 cas à Uvira.
- Il convient de préciser que l'activisme des groupes armés d'obédience ethnique dans les Hauts et Moyens Plateaux d'Uvira, sur la partie littorale de Fizi ainsi que dans le secteur d'Itombwe en territoire de Mwenga impacte négativement sur le climat social et ce, malgré les efforts de médiation fournis par les leaders des communautés en conflit (Uvira et Fizi).

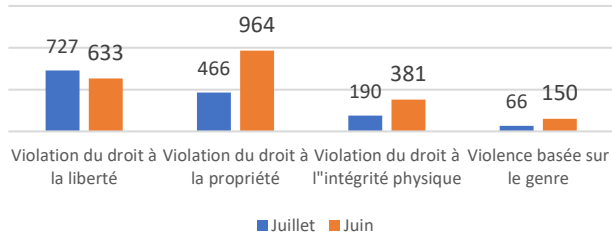
Types d'incidents



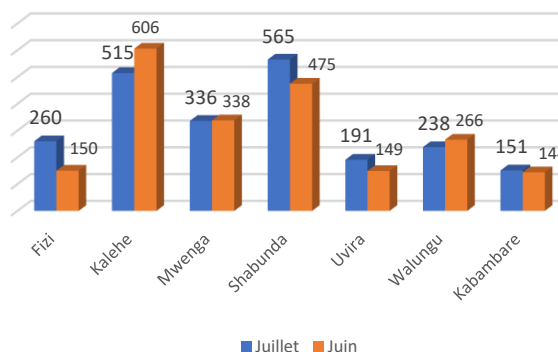
Incidents par territoire

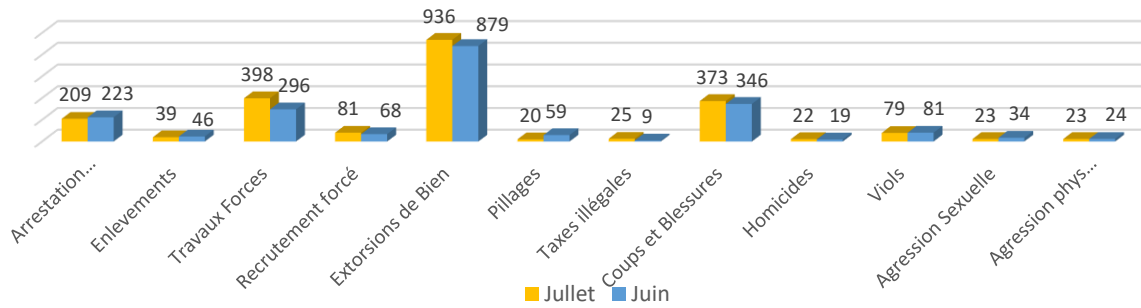


Types d'incidents



Incidents par territoire

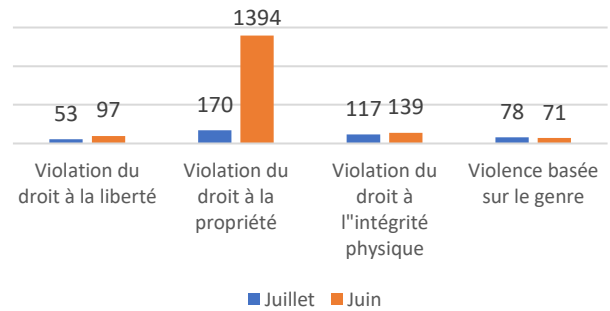




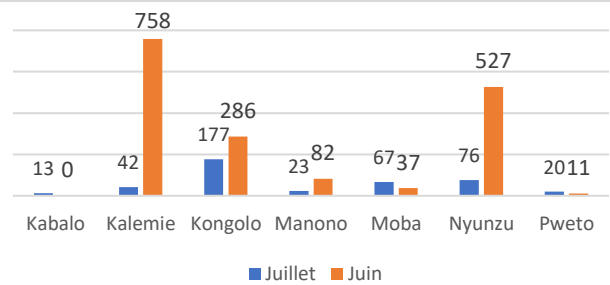
2.3. Tanganyika & Haut Katanga

- 418 incidents de protection rapportés soit 398 incidents dans le Tanganyika et 20 incidents dans le Haut Katanga (Pweto). L'on note une diminution de 36% comparé aux données rapportées en Juin 2022. Cette rapport ne couvre qu'une partie du mois, situation qui justifierait cette baisse en juillet.
- En effet, les incidents de protection relatifs aux droit à la propriété sont plus importantes et représentent 41%, suivi des atteintes relatives aux droits à la vie et à l'intégrité physique (28%), les VBG (19%) et celles relatives au droit à la liberté (13%).
- Il ressort que le territoire de Kongolo a connu le plus grand nombre des cas soit 177 cas suivi de Nyunzu avec (76 cas), Moba (67 cas), Kalemie (42 cas), Manono (23 cas), Pweto avec (20) et enfin le territoire de Kabalo (13 cas). L'on note une diminution sensible des incidents dans les territoires de Kalemie, Nyunzu et Kongolo.
- L'on note que les incidents à Nyunzu et Kalemie auraient des liens avec les ressources naturelles car les groupes armés (Maï-Maï Apa Na Pale et leurs alliés¹ contrôlèrent au moins six mines d'or dans le territoire de Nyunzu et au moins six autres dans le territoire de Kalemie

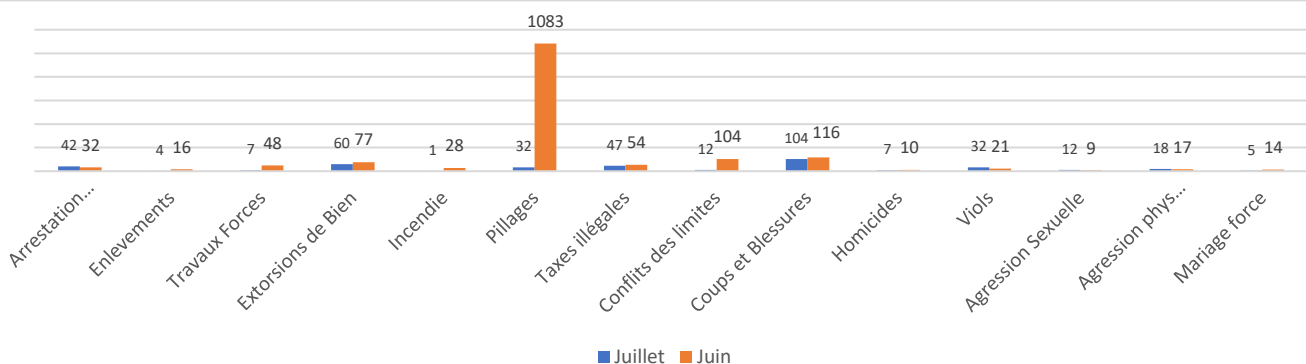
Types d'incidents



Incidents par territoire



Types d'incidents de protection



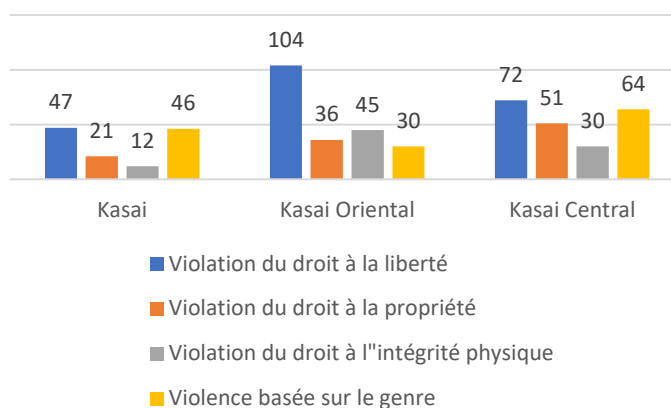
¹. Les alliés de ce groupe armé sont notamment ; Perci Moto Moto, les Maï - Maï Kabeke, le Mouvement 42, les Maï-Maï Kisanola, les Maï-Maï Cœur de lion et les Maï-Maï Fimbo na Fimbo (cfr : Rapport des Experts des Nations Unies, rapport communiqué le 3 mai 2022 au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo, qui l'a examiné le 13 mai 2022), p.40.

NB : Les informations partagées dans ce rapport sont tirées du protection monitoring des partenaires du HCR et ne reflètent pas la situation générale en RDC

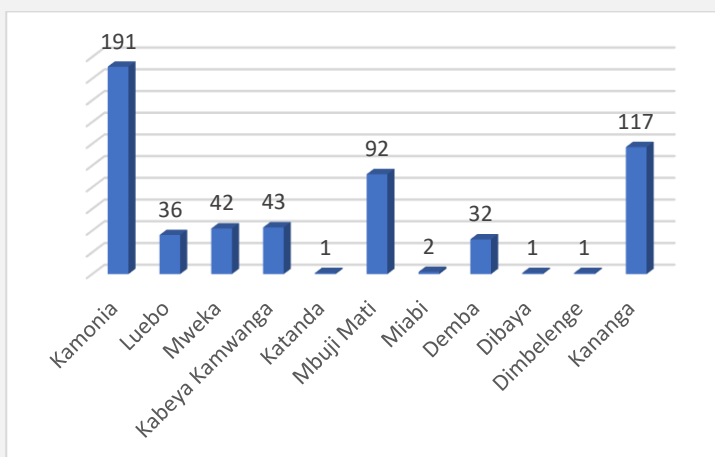
2.4. Espace Kasai

- 558 incidents de protection rapportés dont 269 cas au Kasai/Tshikapa dans les territoires de Kamonia, Luebo et Mweka, 138 cas au Kasai Oriental (Kabeya Kamwanga, Katanda, Mbuji Mayi et Miabi) et 151 cas au Kasai Central (Demba, Dibaya, Dimbelenge et Kananga).
- L'on note plus d'incidents relatifs à l'intégrité physique et à la vie soit 293 cas y compris les violences basées sur le genre suivi des incidents relatifs à la propriété avec 185 cas et enfin, les incidents relatifs aux droits à la liberté soit 80 cas. En plus, les violations du droit à la propriété occupent la 1^{ère} position dans ces 3 provinces alors que les violations du droit à la liberté sont en hausse au Kasai oriental ainsi que les violences basées sur le genre au Kasai Central suivi du Kasai.
- Dans ces trois provinces, l'environnement de protection reste marqué par deux types de menaces, dont des activités criminelles et l'agitation sociale caractérisée par des conflits intercommunautaires, de pouvoir coutumier ainsi qu'une criminalité urbaine. Au Kasai oriental, 40 ménages se sont déplacés à la suite des affrontements entre Bakua-Mayi et Bakua-Tshiya dans le territoire de Kabeya Kamwanga et 27 ménages déplacés dans le territoire de Mweka/Kakenge à la suite d'un conflit entre cultivateurs du village Mubemba et Tulembi pour l'exploitation de la forêt Mbongela.
- Il ressort du diagramme ci-dessous que les cas des coups et blessures sont plus rapportés soit 23% des cas, dont 64 cas au Kasai avec un pic dans le territoire de Kamonia (41 cas) suivi de Mbuji Mayi (28 cas) et Kananga (19 cas). Une situation qui s'expliquerait par la criminalité urbaine de plus en plus décriée dans cette partie mais également, d'autres facteurs socio culturels. L'on note aussi, un nombre important des cas des violences basées sur le genre soit 26% des cas rapportés dont 8% d'agression physique et 7% des cas de viol avec un pic dans la province du Kasai Central et plus particulièrement, la ville de Kananga.

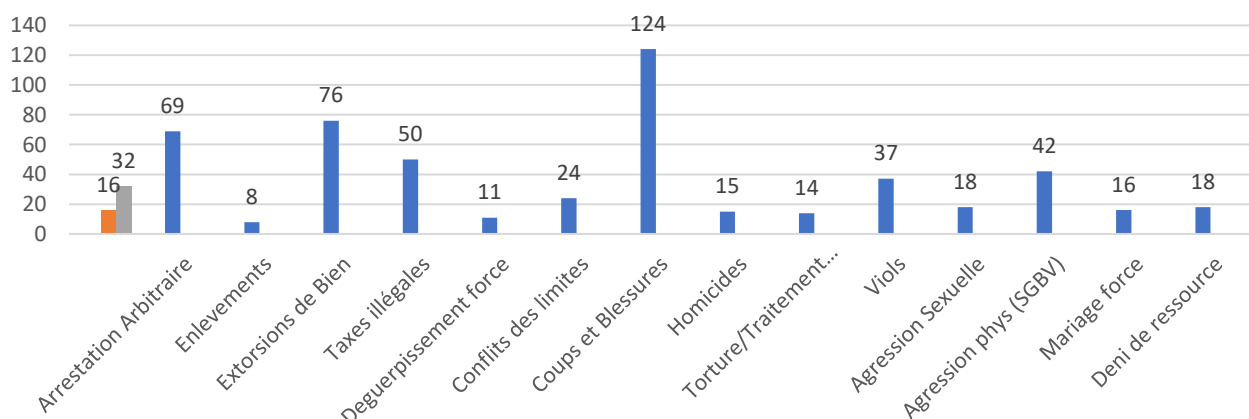
Types d'incidents



Incidents par territoire



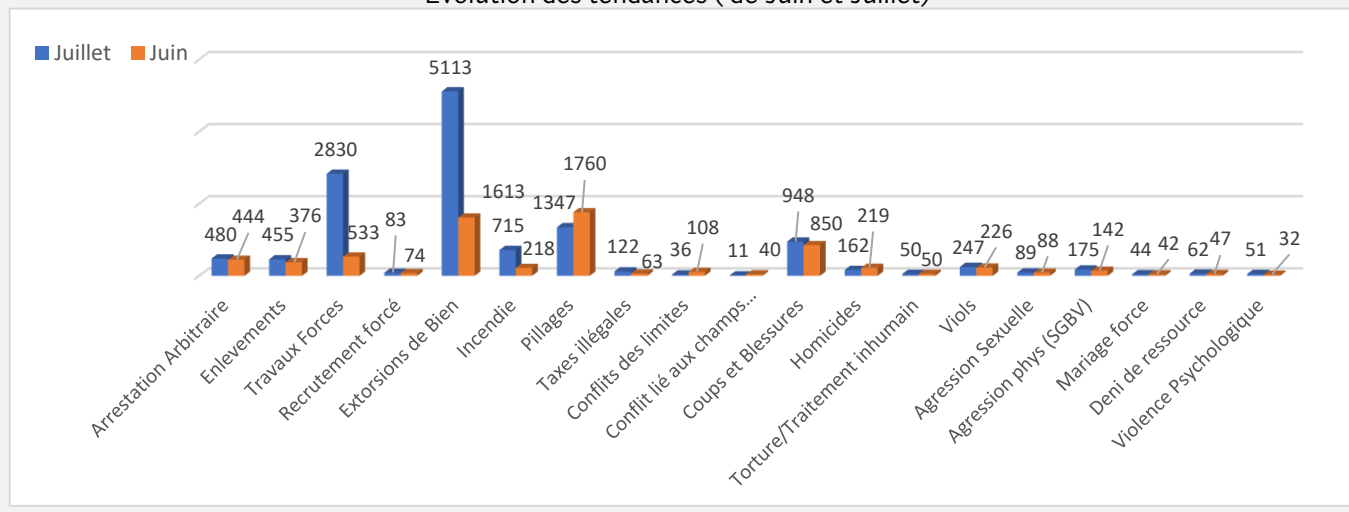
Types d'incidents de protection



VI. Analyse contextuelle

- L'analyse des données dans la plupart des provinces renseignent que tous les incidents ont connu un changement soit en augmentation et/ou en diminution excepté les cas de tortures et traitement inhumain. L'on note qu'en dehors des cas de pillages, conflits des limites et des champs abandonnés, homicides ; les autres incidents sont en augmentation avec un pic pour les cas d'extorsions des biens suivi des cas de travaux forcés.
- En plus, les zones les plus affectées par les incidents sont des entités où les activités des présumés auteurs se concentrent autour des carrées miniers. Ainsi, des réseaux criminels se livreraient au trafic et à l'exploitation de certaines ressources. Certaines mines auraient été visées par des attaques armées (Masisi) ; à Mongbwalu (mines contrôlées par des factions de la CODECO et par Zaïre) ; au Tanganyika par les Mai-Mai Apa Na Pale et leurs alliés ainsi que les Mai-Mai Yakutumba et ses alliés qui contrôlèrent une partie de la production et le commerce de l'or provenant de certaines mines situées autour de la ville de Masisi.
- En Ituri, dans les territoires de Djugu et de Mahagi, des factions de la Coopérative pour le développement du Congo (CODECO) ont multiplié les attaques contre les FARDC, le groupe armé Zaïre et les civils alors que L'Union des révolutionnaires pour la défense du peuple congolais/Coopérative pour le développement du Congo (URDPC/CODECO) s'est attaqué aux personnes déplacées. La situation s'est dégradée avec le ré déploiement des certaines unités FARDC au Nord Kivu pour faire face aux attaques des M23. Ces zones auraient été immédiatement occupées par les groupes armés notamment, la CODECO/URDPC en zones de santé de Lita, Tchomia, Nizi en territoire de Djugu et les ADF dans les zones de santé de Boga et Komanda en territoire d'Irumu astreignant ainsi à la population, des travaux forcés, des cas d'extorsions des biens et des taxes illégales.
- Au Nord Kivu, la situation reste dominée par les attaques des M23 ainsi que des manifestations contre la MONUSCO alors qu'au Sud-Kivu, la situation est restée très préoccupante dans les Hauts -Plateaux des territoires de Mwenga, d'Uvira et de Fizi, où les cycles de représailles entre groupes armés et les attaques contre les civils se sont poursuivis. La crise se serait étendue à d'autres zones, notamment les Moyens-Plateaux, le territoire de Fizi et la Plaine de la Ruzizi.
- En dehors de la criminalité urbaine dans ces 3 provinces, la situation était marquée au Kasai Central par des conflits intercommunautaires du fait de l'exploitation des ressources naturelles entre les groupements Bakua Mayi 1, 2,3 et Bakua Tshiya. Au au Kasai/Tshikapa, des tensions entre les habitants des villages de Mubemba et Tulembi pour l'exploitation de la forêt Mbonge à Kakenge dans le territoire de Mwekales persistent en plus des conflits de pouvoir coutumier dans le groupement Mbima Bilonda. Au Kasai Oriental en revanche, le conflit qui opposait depuis plusieurs décennies, les Bena Nshimba aux Bena Kapuya et Bena Muembia, a connu un énième rebondissement, avec l'attaque par les Bena-Kapuya, des villages Bumbu et Bakua Ntumba, dans le groupement des Bena Nshimba . Une attaque des Bakua Tshiya par les Bakua-Mayi entraînant des pertes en vie humaine aurait été rapportée.

Evolution des tendances (de Juin et Juillet)



VII. Recommandations

- Plaider auprès de la hiérarchie des FARDC pour plus de renforcement du dispositif sécuritaire dans les territoires de Djugu particulièrement où les militaires ont été redéployés au Nord Kivu (Cluster Protection).
- Engager des actions de plaidoyer auprès du Coordonnateur du Programme DDRC-S pour l'accélération du processus de désarmement et démobilisation des groupes armés nationaux afin d'instaurer l'autorité de l'État dans la chefferie des Bashu en territoire de Beni, chefferie des Bashali et le secteur de Oso Banyungu en territoire de Masisi (Cluster Protection)
- Engager des actions de plaidoyer auprès de l'autorité locale afin de renforcer les dispositifs sécuritaires dans les territoires de Mahagi, Irumu et Mambasa afin de favoriser le retour des personnes déplacées dans leurs milieux d'origine (Cluster Protection)
- Plaidoyer auprès des FARDC pour le renforcement des mesures de sécurité dans les Hauts et Moyens Plateaux d'Uvira et de Mwenga, dans le secteur de Bangubangu/Kabambare ainsi que dans le groupement de Baliga/Shabunda et Ziralo et Kalonge/Kalehe (Cluster Protection).
- Œuvrer pour le règlement des conflits opposant les Bena Nshimba aux Bena Kapuya et Bena Muembia dans le territoire de Katanda ainsi que d'autres conflits fonciers et de pouvoir (Cluster Protection Kasai)